

Formation BP JEPS - Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Formations Métiers Social

Posté par: formations-concours

Publiée le : 3/11/2008 8:25:35

Créé en 2001, le BP JEPS (niveau IV) atteste de la possession des compétences professionnelles indispensables à l'exercice du métier d'animateur dans le champ de la spécialité obtenue. Le BPJEPS est délivré au titre d'une spécialité disciplinaire, pluridisciplinaire ou liée à un champ particulier. **A terme, le BP JEPS est destiné à remplacer le BEES 1er degré et le BEATEP.**

Condition d'accès Les exigences préalables sont fixées par l'arrêté de chaque spécialité (cf Réglementation des diplômes).

Inscription La préparation à ce diplôme est assurée par des centres de formation agréés par les directions régionales de la Jeunesse et des Sports.

Formation Le diplôme est délivré par la voie des unités capitalisables (UC) ; la validation des acquis de l'expérience ; un examen composé d'épreuves ponctuelles. Ces modalités peuvent être cumulées. Le BPJEPS est composé de 10 UC. La modalité "épreuves ponctuelles" n'est pas encore mise en œuvre. Il est préparé soit par la formation initiale, soit par l'apprentissage, soit par la formation continue. En formation initiale, la durée minimale en centre de formation est de 600 heures.

Validation des acquis de l'expérience (VAE) Peuvent faire l'objet d'une demande de validation des acquis de l'expérience, l'ensemble des activités salariées, non salariées ou bénévoles exercées de façon continue ou non, pendant une durée totale cumulée d'au moins trois ans et en rapport avec le diplôme.

Métiers et employeurs Le BP prépare aux métiers d'animateur (dans la spécialité), dans une association, un club sportif, une entreprise, une collectivité territoriale.

Les spécialités BP JEPS Activités Nautiques, Activités gymniques de la forme et de la force, Animation sociale, Activités sports collectifs, Activités Pugilistiques, Golf, Techniques de l'information et de la communication, Activités physiques pour tous, Loisirs tous publics, Pêche de loisir, Activités équestres, Sport automobile, Animation culturelle.